

Plafonneuse-cimentière / Plafonneur-cimentier (15 à 25 ans)

RÉF | 4191

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de :

- Analyser le travail demandé et préparer le poste de travail;
- Préparer les supports;
- Mettre en œuvre les couches de finition intérieures: plâtre, argile;
- Mettre en œuvre les couches de finition extérieures à base de ciment et les crépis;
- Poser des plaques de plâtre enrobées horizontales et verticales;
- Monter des cloisons intérieures en carreaux de plâtre.

Programme

- **Connaissances générales :**

Français; Mathématique; Droit; Commerce; Monde contemporain.

- **Connaissances professionnelles :**

1ère apprentissage :

Plafonnage (20h)

Blocs de plâtre (40h)

Isolation, étanchéité à l'air et noeuds constructifs (16h)

Analyse, préparation et communication (30h)

Organisation du chantier (30h)

Chape de finition et rejointoiement (20h)

Préparation des supports (24h)

2ème apprentissage :

Participation à l'organisation de l'entreprise et du chantier + SEQ (12h)

Cloisons et plafonds (50h)

Chape de finition (46h)
Sensibilisation Performance énergétique du bâtiment (PEB) (4h)

3ème apprentissage :

Organisation du chantier (8h)
Cimentage intérieur et extérieur (80h)
Plafonnage (24h)

o **Pratique en entreprise :**

Formation en alternance via un [contrat d'alternance](#) :

- formation théorique au centre de formation;
- formation pratique en entreprise.

Vous devrez donc trouver un patron-formateur qui accepte de vous engager sous contrat d'alternance.

Le [délégué à la tutelle](#) est l'intermédiaire indispensable à la conclusion du contrat d'alternance. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil (voir les permanences des délégués à la tutelle).

Le contrat d'alternance répond à l'obligation scolaire et peut être conclu à tout moment de l'année.

Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et peut aboutir à l'engagement de l'apprenti au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

Vous souhaitez en savoir plus sur l'alternance ?

[Consultez ALT+](#)

- o **Attention : l'apprenant sera occupé dans une entreprise à Bruxelles. MAIS, les cours de connaissances professionnelles seront suivis dans un Centre IFAPME. Les cours de connaissances générales pourront être suivis à Bruxelles.**

Pour obtenir les coordonnées des différents centres de cours IFAPME, [consultez la fiche formation de l'IFAPME](#)

**Certification(s)
visée(s)**

Certificat d'apprentissage homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Type de formation [Alternance PME](#)

ORGANISATION

Durée 3 année(s)

Horaire

Début Septembre

Coût Gratuit

CONDITION D'ADMISSION

**Prérequis
administratifs**

Avoir entre 15 et 25 ans.

Vous devez :

- **avoir atteint l'âge de 15 ans.** Sachant que le contrat d'alternance doit se terminer au plus tard l'année de vos 26 ans, l'accès après 23 ans devra être conditionné à l'établissement du plan de formation.
- **avoir fréquenté au moins deux années dans le premier degré de l'enseignement secondaire.**

Dans certains cas spécifiques, en fonction de votre parcours scolaire et de vos compétences, vous devrez suivre un programme de cours préparatoires préalable à votre formation en entreprise.

Vous ne répondez pas à ces conditions ? Vous avez des questions ?

Nous vous recommandons de prendre contact avec un [délégué à la tutelle](#) du Sfpme.

Les ressortissants étrangers hors union européenne de plus de 18 ans doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

[Consultez les modalités d'inscription sur le site de l'organisme.](#)

Les inscriptions sont ouvertes toute l'année.

Pour s'informer uniquement

Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux contrats d'apprentissage, il s'assurera que vous êtes dans les conditions d'admission. Il établira avec vous un plan de formation (durée et choix du métier). [Consultez les permanences des délégués à la tutelle.](#)

Organisme

SFPME / IFAPME - Apprentissage

Rue de Stalle
1180 Uccle
Tél: 0800 85 210
<https://www.efp.be/>